Une fermeture, mais pas de plan

Politique. François de Rugy était hier au Havre pour lancer le Pacte territorial de Transition écologique et industrielle. L'avenir de la centrale a surtout animé ses échanges. Le site fermera d'ici à 2022, a-t-il confirmé. Sans donner d'orientation précise en termes de reconversion.

François de Rugy, entouré d'Emmanuelle Wargon et de la sous-préfète du Havre, Marie Aubert, hier matin (photo Stéphanie Péron)

Il est des visites ministérielles qui laissent à leurs hôtes un bon lot d'incertitudes plutôt que de construire un avenir. Celle de François de Rugy, hier au Havre, dans les locaux de la Chambre de commerce et d'industrie, fait bien partie de celles-ci. Le ministre de la Transition écologique et solidaire est venu ce vendredi matin présenter et lancer le Pacte territorial de transition écologique et industrielle du Havre Seine Métropole, avec la secrétaire d'État Emmanuelle Wargon, en charge de mener à bien le dossier (*notre édition d'hier*). Et il savait que le sujet le plus le plus débattu serait l'avenir de la centrale thermique du Havre.

« Il y aura des discussions »

Bruyamment accueillis par des salariés de la centrale, mais aussi par des ouvriers dockers et portuaires, les ministres sont d'abord allés à la rencontre de représentants syndicaux du site d'EDF. Avant de se livrer à des échanges avec un grand nombre d'acteurs locaux. François de Rugy a confirmé que la centrale fermera, sans toutefois donner le moindre indice précis sur sa reconversion, aussi bien en ce qui concerne les personnels que l'activité. « *La sortie du charbon sera échelonnée d'ici à 2022. Bien sûr, cela concerne la centrale du Havre* », a dit l'ancien président de l'Assemblée nationale. En soulignant, aussi, que la décision s'appuyait sur un rapport délivré par RTE (Réseau de Transport Électrique), indiquant que ladite fermeture ne remettrait pas en cause la sécurité de l'approvisionnement en électricité du pays (*notre édition du 4 avril*).

Le Havre était donc une nouvelle étape ministérielle dans un tour des quatre régions qui verront l'arrêt de la production d'une centrale de ce type, dans les trois ans. Une visite à la rencontre de syndicalistes, d'élus, d'acteurs économiques, de services de l'État ou encore d'associations écologistes.

Quid des quelque 200 salariés électriciens de la centrale et des 800 à 1 000 emplois induits ? Des sociétés extérieures qui œuvrent pour le site ? « *Cinquante-trois postes de travail des dockers et portuaires sont concernés par le déchargement du charbon* » soulignait en outre la CGT. « *C'est difficile pour tout le monde. Nous avons conscience des difficultés que représente l'organisation d'une telle transition* », affirmait François de Rugy. En rappelant que la sortie de la filière charbon avait été évoquée dès juillet 2017 par Emmanuel Macron, dans le cadre du Plan climat. « *Nous devons être en capacité dans notre pays et dans toute l'Europe de réduire nos émissions de gaz à effet de serre* », insistait-il, assurant être « *déterminé* » à accompagner des salariés « *qui pourront être reclassés au sein d'EDF* ».

« *Il y aura des discussions pour que leur situation soit totalement prise en compte* », continuait le ministre. Au Havre, en tout cas, l'alternative ne repose pas, pour le moment, sur le projet Ecocombust, cette reconversion à la biomasse imaginée par des salariés. EDF a pris le dossier en main, mais n'a toujours pas délivré le moindre diagnostic sur sa faisabilité. Le ministre semble le constater plus que le déplorer. « *Il faut l'expertiser sérieusement. Je salue l'engagement des organisations syndicales qui ont été les premières à le formaliser. Mais c'est aujourd'hui un projet de l'entreprise, qui doit nous donner des réponses précises. Je ne suis pas en mesure de dire si elle porte ce projet* », commentait-il. « *L'horizon 2022 laisse du temps pour aller au bout de l'expertise d'Ecocombust et préparer l'accompagnement des salariés* », estimait la secrétaire d'État.

Menace de grève

Mais tandis qu'était vanté à plusieurs reprises le projet d'implantation de l'usine d'éoliennes de Siemens Gamesa, sur le port, soumis à des recours qui seront tranchés en ce printemps, la colère montait du côté de la CGT. « *Deux courriers vous sont parvenus les 5 septembre et 13 mars derniers et vous n'avez même pas pris soin de répondre aux fédérations CGT des Mines et énergie et des Ports et docks* », lançait au ministre Sandrine Gérard, secrétaire de l'Union locale cégétiste havraise, en redemandant un moratoire pour la centrale. « *Des projets existent, mais existe-t-il une véritable volonté de réindustrialisation du pays ?* », poursuivait-elle, rappelant qu'une rencontre sur la transition écologique devait avoir lieu à Matignon le 6 mai. « *Nous espérons là obtenir le respect de nos emplois et métiers. En cas contraire, les ports français cesseront leurs activités pendant 24 heures, le 3 juin 2019.* »

Moins offensifs, les élus locaux ont aussi répété qu'ils souhaitaient davantage de garanties sur la reconversion de la centrale. « *Le sujet tel qu'il est présenté n'est pas crédible* », a fustigé le député Jean-Paul Lecoq. « *Tant que l'EPR de Flamanville ne démarrera pas, tant que les éoliennes off-shore ne seront pas installées, tant que l'on n'aura pas de garantie sur la sécurité énergétique, il ne faut pas stopper la centrale* », martelait-il.

« *Il ne faut pas laisser subsister de doute. Je serai attentive aux conséquences de cette fermeture [...] Le pacte pourrait notamment accompagner l'équipement en GNL* (gaz naturel liquéfié, NDLR) *du Grand port maritime du Havre et favoriser l'émergence de projets liés aux énergies nouvelles* », émettait la députée Agnès Firmin Le Bodo.

« *La nécessité de clarté est essentielle pour pouvoir passer aux étapes suivantes,* appuyait la sénatrice Agnès Canayer. *Il y a un certain nombre d'imprécisions. Il nous faut des garanties. Il est nécessaire d'agir vite, de travailler de manière concrète à cette transition. Pas seulement concernant la centrale, mais sur l'ensemble de l'outil industriel de notre territoire* ».

« *Je serai extrêmement vigilant* », a réagi Jean-Baptiste Gastinne, maire du Havre, en ce qui concerne la question des emplois, mais aussi celles des retombées en matière d'activité et de fiscalité.

Alban Verbecke, délégué régional d'EDF en Normandie, lui, a tardé à s'exprimer, hier matin. Mais il n'aura pas davantage donné de réponse satisfaisante aux acteurs havrais. « *EDF a toujours pris ses responsabilités* », a-t-il souligné. Évoquant simplement le fait que la région du Havre, pourrait être « *bien placée pour la construction d'une usine de batteries* ».

ARNAUD ROUXEL

Emmanuelle Wargon : « Sur la plage d'Étretat, j'ai ramassé un beau galet. Puis j'ai vu les panneaux interdisant de les emporter… Alors j'ai reposé mon galet ! »

Emmanuelle Wargon et le Grand Site

Emmanuelle Wargon, secrétaire d'État auprès du ministre de la Transition écologique François de Rugy, s'est rendue hier à la chapelle d'**Étretat** pour faire un point sur l'opération Grand Site. Florence Thibaudeau-Rainot, vice-présidente du Département pour l'arrondissement du Havre et chargée d'accompagner la structure de gestion de l'opération, lui a présenté le dossier de labellisation avec passion.

Jean-Philippe Lacoste et Régis Leymarie, délégués du Conservatoire du littoral, ont mis en avant la perspective d'alignement entre le monument à Nungesser et Coli, la chapelle, propriétaire du Conservatoire, et la falaise d'aval. Au milieu, le parking de la chapelle, qui n'en a plus pour très longtemps à dénaturer le paysage et la perspective. Dès jeudi prochain, il sera fermé et transféré au parking de la gare touristique, en contrebas. Pour faire bientôt l'objet d'une « renaturation » par le Conservatoire. « *Vous devez éprouver un sentiment de fierté à l'idée de restaurer cet espace magnifique, et lui rendre sa perspective !* a lancé Emmanuelle Wargon à Catherine Millet, la maire d'Étretat, qui a bien sûr approuvé. *Vous êtes en bon chemin, vous n'avez pas à vous inquiéter. Évidemment, le ministère va soutenir la labellisation. N'hésitez pas à me solliciter si besoin.* »

Le parti pris de Sophie Coignard

Grand débat : vertiges de la restitution

Journaliste, éditorialiste et auteure à succès avec des ouvrages de référence comme « L'omerta française », « L'oligarchie des incapables » ou, plus récemment, « Le mal français », Sophie Coignard livre chaque samedi dans les colonnes de Paris-Normandie son analyse politique.

Tout le monde savait qu'après plus de deux mois d'échanges, partout dans le pays, l'atterrissage serait difficile. Mais personne n'avait imaginé qu'il serait aussi long, avec des phases d'approche particulièrement rébarbatives. Avec la meilleure volonté du monde, il est difficile de ne pas ressentir une certaine lassitude à voir Édouard Philippe exposer une synthèse du grand débat devant les députés, mardi 9 avril, alors qu'à l'Assemblée nationale, une longue séance spéciale avait déjà été consacrée au sujet, afin que les groupes parlementaires s'expriment, la semaine précédente. L'objectif n'est pas le même, certes, mais l'impression de déjà-vu, pour injuste qu'elle soit, est on ne peut plus palpable.

Il est vrai que la tâche qu'a menée Édouard Philippe cette semaine était particulièrement ingrate : restituer les attentes exprimées par les Français au travers des débats, des cahiers de doléances et des contributions sur la plateforme dédiée ; opérer une impossible synthèse, sans pour autant déflorer la moindre réponse, ce dernier privilège étant réservé au président de la République en personne.

D'ailleurs, l'opinion ne semble guère convaincue de ce moment de « restitution », si l'on en croit un sondage Odoxa publié jeudi. 69 % des Français se déclarent insatisfaits de la restitution du grand débat telle qu'elle a été faite par le Premier ministre. Et seuls 30 % d'entre eux croient le gouvernement quand il s'engage, par la voix de son chef, à *« baisser et baisser plus vite les impôts »*.

La déception était attendue, et même anticipée au sommet de l'État. Le président comme le Premier ministre l'ont dit et redit au fil des jours et des semaines. Mais personne ne s'attendait à ce qu'elle s'exprime aussi vite, avant même la première salve de mesures que devrait annoncer Emmanuel Macron dans les jours à venir. Justement, l'adoption d'un calendrier de réponses étalé dans le temps, jusqu'au mois de juin, est destinée à ne pas cristalliser sur un seul « paquet » de propositions les mécontentements de toutes celles et tous ceux qui auront le sentiment de ne pas avoir été entendus.

> « À défaut de contenter tout le monde, le président est condamné à surprendre et à se montrer innovant

C'est ce risque de « désaffection », au sens propre du terme, que doit craindre en premier lieu l'exécutif. Si beaucoup, dans ses rangs, retiennent leur souffle, c'est parce que le président joue son va-tout. *« Impose ta chance, serre ton bonheur et va vers ton risque »,* écrit René Char, l'un des poètes favoris du chef de l'État, qui sait de quoi il parle puisqu'il a participé, les armes à la main, à la Résistance sous le nom de « Capitaine Alexandre » dans les Alpes de Haute-Provence. Emmanuel Macron a créé de bout en bout, contre l'avis d'une partie de son entourage, ce grand débat national qui ne ressemblait à rien de connu. Il l'a ensuite animé avec une passion d'autant plus grande qu'une part de la population plus nombreuse qu'on l'imaginait s'est prise au jeu.

Devant ce succès indéniable, prétendre que cet exercice de catharsis collective n'a rien été d'autre qu'une mascarade, comme l'a fait une partie de l'opposition, relève de la mauvaise foi la plus politicienne. Mais le président n'est pas tiré d'affaire pour autant. À défaut de contenter tout le monde, mission impossible, il est condamné à surprendre et à se montrer innovant. Le Premier ministre l'y a d'ailleurs invité de façon à la fois ferme et surprenante, lundi dernier, lors de la cérémonie officielle de restitution au Grand Palais. *« Hésiter serait plus qu'une erreur, ce serait une faute,* a-t-il déclaré. *Tout conservatisme, toute frilosité seraient à mes yeux impardonnable ».*

Facile à dire ! D'autant plus qu'Emmanuel Macron a aussi le devoir de trancher entre les points de vue qui ont été exposés sans pour autant braquer ceux dont les attentes ne seront pas satisfaites.

Jamais l'art du « en même temps », qu'il cultive depuis la campagne, n'aura été aussi difficile à exercer. Surtout que l'enjeu est immense pour le chef de l'État, qui joue sur cette séquence périlleuse sa légitimité pour la seconde moitié du quinquennat.

La centrale du Havre fermée en 2022

Environnement. La centrale thermique du Havre ne brûlera plus de charbon. Le ministre de la Transition écologique, François de Rugy, l'a confirmé et engage la réflexion sur la reconversion du site.

François de Rugy hier au Havre avec Emmanuelle Wargon (photo Stéphanie Péron)

Il l'avait dit en Moselle à Saint-Avold en octobre. Il l'a répété hier au Havre. Les quatre centrales à charbon françaises - dont Le Havre - seront fermées d'ici 2022. *« Une décision qui vise à répondre à l'urgence de décarboner la production d'énergie de la France pour renforcer son action en matière de lutte contre le réchauffement climatique »* a justifié hier **François de Rugy** en déplacement dans le port normand avec sa secrétaire d'État, **Emmanuelle Wargon**.

DES ÉLUS VIGILANTS

« Le gouvernement est déterminé à mettre en œuvre cet engagement en accompagnant l'ensemble des salariés et territoires concernés, et en maintenant un approvisionnement en électricité inchangé pour les Français », a précisé le ministre de la Transition écologique, venu au Havre pour signer le Pacte territorial de transition écologique et industrielle Le Havre Seine Métropole. Le ministre a rencontré les élus, responsables économiques mais aussi les représentants syndicaux de la centrale thermique, très inquiets pour leurs emplois. Devant la chambre de commerce et d'industrie Seine Estuaire, une délégation de dockers manifestait également ses craintes pour l'avenir du site. Le maire du Havre et président de Le Havre Seine Métropole, **Jean-Baptiste Gastinne** (LR) mais aussi les députés havrais **Agnès Firmin-Le Bodo** (Agir), **Jean-Paul Lecoq** (PCF) et la sénatrice **Agnès Canayer** (LR) ont redit au ministre qu'ils seront très attentifs aux conséquences sur l'emploi direct et indirect ainsi que sur la reconversion du site.

François de Rugy a pris note de leur vigilance et de leurs attentes notamment pour la filière de l'éolien offshore au Havre, précisant qu'il sera très attentif à la transformation de la centrale EDF havraise. Il reste maintenant à écrire un plan qui s'annonce très délicat.

À L'AGENDA

Gilles Boyer

Proche d'**Alain Juppé** - il fut son directeur de cabinet à la mairie de Bordeaux, puis son conseiller au ministère de la Défense et au quai d'Orsay avant de diriger sa campagne lors des primaires de la droite et du centre en 2016 - **Gilles Boyer** sera au Havre le 24 mars à l'invitation d'En Marche Le Havre pour un débat autour de l'élection européenne du 26 mai. Ami d'**Édouard Philippe**, dont il a été le conseiller politique à Matignon jusqu'au 27 mars, date de son investiture sur la liste LREM pour les Européennes, Gilles Boyer a par ailleurs écrit à quatre mains avec le Premier ministre deux polars politiques *L'heure de vérité* et *Dans l'ombre*. Il figure à la 12e place, en position éligible sur la liste « Renaissance » conduite par **Nathalie Loiseau**, ancienne ministre des Affaires européennes. En 2017, il avait publié *Rase campagne*.